

Fiche récapitulative

Diplôme de spécialisation professionnelle : DIE8200A | Diplôme de spécialisation professionnelle
Accompagnement professionnel et bien-traitant des personnes âgées



600

Total d'heures d'enseignement



60

Crédits ECTS

Présentation

Le Bac +1 du Cnam poursuit une double finalité : insertion professionnelle directe et/ou poursuite d'études. Le Bac +1 Accompagnement professionnel et bien-traitant des personnes âgées permet de découvrir les métiers de l'accompagnement associées à ce secteur professionnel diversifié et demandeur de nouvelles compétences.

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Diplôme d'établissement Formation supérieure de spécialisation Bac + 1 Accompagnement professionnel et bien-traitant des personnes âgées

Code NSF : 330 - Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Code(s) ROME :

- Assistant / Assistante de vie auprès de personnes âgées [K1302]
- Aide aux personnes âgées [K1302]

Code(s) Formacode :

- établissement hébergement personnes âgées [44039]

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Former mieux et plus de personnes à un accompagnement de qualité des personnes âgées compte tenu des besoins du secteur en termes quantitatifs et qualitatifs

Développer l'employabilité des professionnels voulant exercer ou exerçant déjà auprès des personnes âgées, en leur permettant de progresser au sein de leur organisation ou bien dans une autre organisation du secteur grâce à la transmission de compétences techniques d'accompagnement et des compétences d'organisation des activités et des services.

Transmettre les compétences permettant d'accompagner une personne âgée dans les activités et gestes quotidiens, de contribuer à son confort, son bien-être et sa sécurité par l'entretien de son cadre de vie et du maintien de son autonomie

Valoriser le métier d'Accompagnant Professionnel en développant les compétences adaptées à l'évolution des besoins et attentes des personnes âgées.

Compétences :

Les diplômés pourront être embauchés par :

- un service de gérontologie
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante (EHPAD ; plus 7300 en France),
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA ; plus de 1300),
- un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD ; plus de 1650),
- une unité de soins de longue durée (USLD : environ 1000 en France),

- un service à la personne (SAP),
- un service d'aide et d'accompagnement à domicile (plus de 4000 SAAD),
- un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD ; plus de 330 services)

Lorsqu'il travaille en établissement ou à domicile, l'accompagnant professionnel des personnes âgées est chargé d'organiser les activités :

- Proposer des services en adéquation avec les attentes de la personne âgée grâce à une connaissance fine de l'écosystème des établissements et services dédiés aux personnes âgées.
- Participer à l'organisation des activités et à la gestion des équipes.
- Participer à l'organisation de l'accompagnement personnalisé des personnes âgées.
- Participer à l'organisation et à la réalisation de prévention de la perte d'autonomie et au repérage des fragilités de l'avancée en âge
- Identifier l'aménagement de l'espace adéquat pour préserver l'autonomie des personnes à domicile et en établissement

L'accompagnant professionnel des personnes âgées est également chargé de mettre en oeuvre les activités :

- Mettre en oeuvre des pratiques bien-traitantes au quotidien et mobiliser l'empathie pour améliorer qualité de l'accompagnement et qualité de vie au travail.
- Adapter les services et les accompagnements en fonction des effets du vieillissement et du degré de perte d'autonomie de la personne âgée.
- Mettre en oeuvre des méthodes relationnelles, des outils numériques et de e-santé en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.
- Garantir des relations de qualité avec les personnes grâce à la compréhension de ses craintes et souffrances.
- Assurer les règles fondamentales de l'hospitalité afin que les personnes soient accompagnées dans un véritable lieu de vie, y compris en établissement.
- Mettre en oeuvre des pratiques adaptées d'accompagnement, de sécurité et de prévention grâce à la compréhension du quotidien de la personne âgée

Compétences

Les diplômés pourront être embauchés par :

- un service de gérontologie
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante (EHPAD ; plus 7300 en France),
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA ; plus de 1300),
- un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD ; plus de 1650),
- une unité de soins de longue durée (USLD : environ 1000 en France),
- un service à la personne (SAP),
- un service d'aide et d'accompagnement à domicile (plus de 4000 SAAD),
- un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD ; plus de 330 services)

Lorsqu'il travaille en établissement ou à domicile, l'accompagnant professionnel des personnes âgées est chargé d'organiser les activités :

- Proposer des services en adéquation avec les attentes de la personne âgée grâce à une connaissance fine de l'écosystème des établissements et services dédiés aux personnes âgées.
- Participer à l'organisation des activités et à la gestion des équipes.
- Participer à l'organisation de l'accompagnement personnalisé des personnes âgées.
- Participer à l'organisation et à la réalisation de prévention de la perte d'autonomie et au repérage des fragilités de l'avancée en âge
- Identifier l'aménagement de l'espace adéquat pour préserver l'autonomie des personnes à domicile et en établissement

L'accompagnant professionnel des personnes âgées est également chargé de mettre en oeuvre les activités :

- Mettre en oeuvre des pratiques bien-traitantes au quotidien et mobiliser l'empathie pour améliorer qualité de l'accompagnement et qualité de vie au travail.
- Adapter les services et les accompagnements en fonction des effets du vieillissement et du degré de perte d'autonomie de la personne âgée.
- Mettre en oeuvre des méthodes relationnelles, des outils numériques et de e-santé en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.
- Garantir des relations de qualité avec les personnes grâce à la compréhension de ses craintes et souffrances.
- Assurer les règles fondamentales de l'hospitalité afin que les personnes soient accompagnées dans un véritable lieu de vie, y compris en établissement.
- Mettre en oeuvre des pratiques adaptées d'accompagnement, de sécurité et de prévention grâce à la compréhension du quotidien de la personne âgée

Prérequis

Personnes diplômées du Bac (niveau 4), du DAEU ou du Passe numérique.

La formation sera également ouverte aux diplômés d'un CAP, d'un BEP ou équivalent (niveau 3) et ayant au moins 5 années d'expérience dans le secteur de la santé, du médico-social ou du social (VAPP).

Publics / conditions d'accès

Ce diplôme est accessible à tous les titulaires d'un bac (ou équivalent).

Diplôme proposé à Dax

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Programme

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Unités Obligatoires	Année 2022/2023	Année 2023/2024	Année 2024/2025
USCF09 Ouverture 6 ECTS			
USAL3C Anglais 1 2 ECTS			
USAL3E Méthodes et outils de la communication écrite 1 3 ECTS			
USAL3F Economie, gestion et organisation de l'entreprise 3 ECTS			
USCF0E Informatique et outils numériques 6 ECTS			
USAL3D Outils Mathématiques 2 ECTS			
USAL3G Démarches de projet 1 2 ECTS			
USSA20 Ecosystème santé-autonomie : proposer des services de qualité adaptés aux personnes âgées 7 ECTS			
USSA21 Vieillesse et perte d'autonomie : accompagner la personne dans sa vie quotidienne du lever au coucher 7 ECTS			
USSA22 Hospitalité, restauration, hôtellerie : améliorer le bien-être et le confort des personnes âgées 7 ECTS			
USSA23 Pratiques d'accompagnement éthiques, bien-traitantes et innovantes destinées aux personnes âgées : mobiliser les thérapies non médicamenteuses, les méthodes relationnelles 7 ECTS			
UASA0Q Expérience professionnelle (Stage tuteuré) 8 ECTS			

Modalités

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le parcours.

Modalités de validation

Valider les enseignements et l'UA d'expérience professionnelle

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Pas de suites de parcours possibles.

Passerelles : lien entre certifications

Pas de poursuite d'études.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

Types d'emplois accessibles :

- Aide aux personnes âgées
- Assistant de vie auprès de personnes âgées

Code(s) ROME :

- K1302 - Assistance auprès d'adultes